



LE 4 JUILLET 2016

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, le lundi 4 juillet 2016 à 20 h, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère
M. Christian Blouin, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
Mme Michèle Abdelnour, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Madame Nancy Pelletier s'est absentée quelque moment.

7706-040716 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

. C.C.U.

. Rapport des permis juin 2016

. ADMINISTRATION

. Rapport budgétaire juin 2106

. Rapport financier 2015 du régime de retraite de la Ville de Beupré

7707-040716 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 JUIN 2016**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juin 2016.

7708-040716 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Journal des chèques 1601025 à 1601089	116 694,48 \$
Journal des chèques 1601090 à 1601150	93 656,41 \$
Journal des chèques 1601151 à 1601221	1 449 719,69 \$
Journal des chèques 1601122 à 1601240	544 212,69 \$

20 h 07 Mme Nancy Pelletier est de retour.

7709-040716 **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – CONGRÈS 29 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil à participer au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

7710-040716 **NOMINATION D'UN SUBSTITUT AU MAIRE À LA MRC**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de nommer Madame Michèle Abdelnour substitut au maire et accompagnatrice à la MRC de La Côte-de-Beaupré.

7711-040716 **NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes:

Siège #1	Mme Michèle Abdelnour présidente
Siège #2	M. Christian Blouin

7712-040716 **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC À ST-TITE-DES-CAPS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de désigner M. Christian Blouin membre observateur sur le comité de vigilance du site d'enfouissement à St-Tite-des-Caps.

7713-040716 **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de nommer M. Pierre Renaud à titre de membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Beaufort suite à l'élection du 19 juin 2016.

7714-040716 **JOURNAL ÉCONOMIQUE – ACHAT D'UNE PUBLICITÉ DE ¼ PAGE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'acheter une publicité ¼ page au coût de 600 \$.

7715-040716 **DESTRUCTION DE DOCUMENTS**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'approuver la destruction des documents mentionnés ci-dessous, et ce, suivant le calendrier de conservation soit :

- Factures 2007 à 2009;
- Journaux comptables 2007 à 2009;
- Comptes de banque et chèques 2007 à 2009;
- Certificats d'évaluation 2007 à 2009;
- Mutations 2007 à 2009;
- Feuilles de temps 2007 à 2009;
- Élection 2013;
- Tous documents administratifs antérieurs à 2015;
- Formulaire d'inscription aux loisirs 2006 à 2012;
- Questionnaires d'entrevues antérieurs à 2010.

7716-040716 **ACHAT ORDINATEUR POUR M. RENAUD**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un ordinateur au montant de 1 597,00 \$ plus les taxes soit la somme de 1 836,15 \$. Cette dépense sera payée à même le surplus de l'année en cours ou le surplus accumulé.

7717-040716 **MME DOMINIQUE LEBEL – DEMANDE DE PRÊT DE SALLE – BEAUPRÉ EN ROSE... POUR LA CAUSE!**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de prêter la salle du Centre multifonctionnel ou celle du Centre communautaire à Mme Dominique Lebel pour la tenue de « Beupré en rose... pour la cause! » Il s'agit d'une activité de financement pour le Centre des maladies du sein de l'hôpital du St-Sacrement.

7718-040716 **VÉLIRIUM – SOIRÉES LOUNGES**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser la présentation de spectacles musicaux et d'animations diverses entre le 5 et le 7 août 2016 de 18 h à 3 h le matin. Cependant, les activités ne devront pas troubler la paix et/ou la tranquillité du voisinage ni ne faire l'objet d'aucune plainte à défaut de quoi le conseil se réserve le droit de refuser l'autorisation de tenir ces activités dans le futur.

Si la Ville reçoit quelque plainte que ce soit, la présente autorisation pourra être révoquée, sur avis écrit, sans autre avis ni délai. De plus, la Sûreté du Québec devra être informée par l'organisateur de la tenue de ces événements.

7719-040716 **VÉLIRIUM - AFFICHAGE**

Attendu que Gestev demande l'autorisation pour installer des enseignes temporaires en aluminium (format 4 X 4 pieds) pour annoncer l'évènement « Vélirium » qui se tiendra au Mont Ste-Anne du 5 au 7 août 2016;

Attendu que les enseignes seraient installées aux endroits suivants : sur la route 138 à l'angle de la route 360 et sur le terre-plein central de la Route 360 à l'entrée de la station Mont Ste-Anne;

Attendu que les enseignes ne devront pas nuire à la visibilité des usagers de la route ni ne contrevenir au code de la sécurité routière;

Attendu que Gestev devra obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès des propriétaires concernés;

ATTENDU que Gestev devra déposer, au Service d'urbanisme de la Ville, les dessins d'atelier pour approbation avant leur installation;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser l'affichage temporaire aux endroits proposés pour la période du 6 juillet au 12 août 2016.

7720-040716 **VÉLIRIUM – ORIFLAMMES ET PRÊT ÉQUIPEMENT**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser Vélirium à afficher, du 6 juillet au 12 août 2015, ses oriflammes aux conditions suivantes :

- a) enlever et réinstaller les oriflammes de la Ville;
- b) utiliser les services de Marc Tremblay, électricien pour effectuer le travail;
- c) d'obtenir les autorisations nécessaires du ministère des Transports;
- d) enlever les oriflammes du Vélirium dans les cinq (5) jours après la tenue de l'évènement;
- e) d'autoriser le prêt d'équipement, si nécessaire soit : cônes, tréteaux orange et panneaux « Stationnement interdit ».

7721-040716 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1203**

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 6 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1203 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement numéro 1005 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec pour régir la garde de poules en milieu urbain.* »

7722-040716 **PROJETS D'ENSEIGNES – 10 965, BOUL. STE-ANNE**

Attendu que le futur locataire de l'immeuble sis au 10 965, boul. Ste-Anne a déposé des plans pour une demande de permis pour le remplacement de deux enseignes pour identifier un nouveau commerce de restauration;

Attendu qu'en vertu du règlement sur les P.I.I.A. numéro 1196, chapitre 6, sections 1 à 3, la demande du certificat est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que les projets ne sont pas conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement, plus particulièrement pour l'objectif et les 2 critères suivants :

Objectif :

Favoriser un mode d'affichage distinctif, respectueux des caractéristiques du lieu et qui s'intègre harmonieusement avec la vocation du secteur.

Critères :

- le design, la forme, le graphisme, la couleur, les matériaux et le support doivent s'intégrer et s'harmoniser avec l'architecture du bâtiment principal ou le milieu naturel selon le cas;
- les formes d'affiches autres que carrées ou rectangulaires sont privilégiées. Toutefois, il est souhaitable que les enseignes de forme carrée ou rectangulaire aient les coins arrondis.

Attendu qu'il y a lieu de revoir la forme et le fond de couleur de l'enseigne détachée afin qu'elle s'harmonise avec l'enseigne existante;

Attendu qu'il y a lieu de revoir le fond de couleur de l'enseigne sur le bâtiment afin de former un ensemble homogène avec l'enseigne projetée détachée;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de ne pas approuver, suivant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, les projets d'enseignes tels que proposés pour les motifs évoqués ci-dessus.

7723-040716 **PROJET DE CONSTRUCTION – GARAGE ATTENANT (30, RUE DES AULNES)**

Attendu que les propriétaires de l'immeuble sis au 30, rue des Aulnes ont déposé des plans pour une demande de permis pour la construction d'un garage double attenant au bâtiment principal qui est situé dans le développement domiciliaire « La Seigneurie de Beaupré »;

Attendu qu'en vertu du règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 10 du chapitre 3, la demande du permis est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et que les travaux assurent le respect de l'architecture du bâtiment principal quant au style et au choix des matériaux de finition extérieure des murs et de la toiture;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le projet de construction du garage double attenant au bâtiment principal suivant les plans déposés.

7724-040716 **PROJET DE CONSTRUCTION – AGRANDISSEMENT (85, RUE DE L’ANSE)**

Attendu que les futurs propriétaires de l'immeuble sis au 85, rue de l'Anse ont déposé les plans pour une demande de permis pour l'agrandissement du bâtiment principal;

Attendu qu'en vertu du règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 10 du chapitre 3, la demande du permis est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et que les travaux assurent le respect de l'architecture du bâtiment principal quant au style et au choix des matériaux de finition extérieure des murs et de la toiture;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le projet d'agrandissement du bâtiment principal suivant les plans déposés.

7725-040716 **PROJET DE CONSTRUCTION - BÂTIMENT ACCESSOIRE (55, RUE DES PIGNONS)**

Attendu que les propriétaires de l'immeuble sis au 55, rue des Pignons ont déposé des croquis pour une demande de permis pour la construction d'un cabanon dont l'immeuble est situé dans le développement domiciliaire « Pignons-sur-Mont »;

Attendu qu'en vertu du règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, la demande du permis est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et que les travaux assurent le respect de l'architecture développée pour le bâtiment principal quant au style et au choix des matériaux de finition extérieure des murs et de la toiture;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le projet de construction du cabanon.

7726-040716 **PROJET D'ENSEIGNE – 175, RUE DE LA DISTILLERIE**

Attendu que le propriétaire de l'immeuble sis au 175, rue de la Distillerie a déposé des plans pour une demande de permis pour l'installation de deux enseignes, l'une sur le bâtiment et l'autre détachée, pour identifier un nouveau commerce de service de mécanique. L'immeuble est situé dans le parc industriel, soit dans la zone 3-I.

Attendu qu'en vertu du règlement sur les P.I.I.A. numéro 1196, chapitre 6, sections 1 à 3, la demande du certificat est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

Attendu que les membres du comité ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que les enseignes projetées sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approuver, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le projet pour l'installation de deux enseignes, l'une sur le bâtiment et l'autre détachée du bâtiment principal. Le tout suivant les plans déposés.

Que l'enseigne détachée du bâtiment devra être accompagnée d'un aménagement paysager de qualité et proportionnel à l'enseigne en privilégiant une composition de vivaces, de fleurs et d'arbustes, un muret de pierre ou de bois peut ceinturer également l'aménagement paysager.

7727-040716 **CONSTAT D'INFRACTION / NOMINATION DES PERSONNES POUR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

Considérant qu'en vertu de l'article 147 du Code de procédure pénale, le conseil municipal doit désigner, par écrit, les noms et les qualités des personnes chargées d'émettre un constat d'infraction;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que le conseil de la Ville de Beaupré désigne M. Jean-François St-Pierre et M. Émile Savard à délivrer les constats d'infraction pour l'application des règlements d'urbanisme suivants :

- Règlement relatif aux permis et certificats et à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et portant le numéro 1190;
- Règlement relatif à l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et portant le numéro 1191;
- Règlement de zonage et portant le numéro 1192;
- Règlement de lotissement et portant le numéro 1193;
- Règlement de construction et portant le numéro 1194;
- Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et portant le numéro 1196;
- Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et portant le numéro 1124;
- Règlement relatif aux usages conditionnels et portant le numéro 1197-1.

7728-040716 **NOMINATION DE MM JEAN-FRANÇOIS ST-PIERRE ET ÉMILE SAVARD POUR L'ÉMISSION DES PERMIS RELATIFS À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de nommer M. Jean-François St-Pierre, directeur du service de l'urbanisme et M. Émile Savard, adjoint en urbanisme et inspecteur municipal à émettre des permis relatifs aux règlements d'urbanisme.

7729-040716 **TRANSMISSION DU PLAN D'INTERVENTION FINAL DE LA VILLE DE BEAUPRÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- a) d'accepter la version finale datée du 9 juin 2016 du plan d'intervention préparé par WSP Canada inc.;
- b) d'autoriser WSP Canada inc. à transmettre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire la version finale du plan d'intervention.

7730-040716 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION SUR INVITATION POUR LE TRANSPORT, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES À L'ÉCOCENTRE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation du 15 juin 2016;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de :

Nom du soumissionnaire	Avant taxes	Après taxes
Eddy Fugère inc.	74 332,00 \$	85 463,22 \$
Gaudreau Environnement inc.	100 647,51 \$	115 719,48 \$
Matrec inc.	68 955,00 \$	79 281,01 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Matrec inc. au montant de 79 281,01 \$ incluant les taxes.

7731-040716 **ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX AVENUE ROYALE OUEST – ENTREPRISES GNP**

Considérant les recommandations positives de la firme CIMA+ et du directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu M. Richard Lampron concernant l'acceptation provisoire des travaux de l'avenue Royale Ouest;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer tous les documents nécessaires à l'acceptation provisoire des travaux de l'avenue Royale Ouest.

7732-040716 **MDA – AUTORISATION HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement :

- a) d'autoriser le paiement des honoraires supplémentaires au montant de 30 000,00 \$ plus les taxes et payable par le règlement d'emprunt numéro 1177;
- b) d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente à cet effet.

7733-040716 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (BEAUPRÉ ET ST-JOACHIM) AU FONDS JEUNESSE CDJL**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Gilles Carrier, directeur du service des loisirs de la Ville de Beupré à présenter une demande d'aide financière au Fonds jeunesse CDJL.

7734-040716 **SERVICE DE GARDE DE L'ENFANCE-DES-PRÉS ET DE LA PIONNIÈRE – DEMANDE D'ACCÈS GRATUIT À LA PISCINE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'entériner l'autorisation donnée au Service de garde de l'Enfance-des-Prés et le Service de garde de la Pionnière à utiliser gratuitement la piscine du plateau sportif le 25 juin à compter de midi et le 26 juin. Quant aux 24-25 et 26 août prochains, si la piscine est encore ouverte et que les conditions climatiques le permettent et si des sauveteurs sont disponibles.

7735-040716 **EMBAUCHE MONITEURS VÉLO DE MONTAGNE – CAMP D'ÉTÉ**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de procéder à l'embauche des personnes suivantes et d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacune dans le cadre du nouveau profil spécialisé offert au camp de jour :

➤ Hugues Longpré, moniteur en chef :	16,80 \$
➤ Félix Longpré, moniteur :	14,22 \$
➤ Élodie Bernier, monitrice :	14,22 \$
➤ Félix Gagnon, moniteur :	13,97 \$
➤ Félix-Antoine Vézina :	13,97 \$

7736-040716 **AUTORISATION PAIEMENT HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE STANTEC – CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS FACTURE NO 1077900**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement à Stantec de la facture #1077900 au montant de 18 200,00 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 20 925,45 \$ et payable par le règlement d'emprunt numéro 1177.

7737-040716 **CONGÉ SANS SOLDE GUILLAUME PARENT – POMPIER À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le congé sans solde à M. Guillaume Parent à titre de pompier à temps partiel.

7738-040716 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1204**

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 6 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1204 intitulé « *Règlement concernant l'adoption d'un crédit de taxes au bénéfice de certaines entreprises en fonction de la politique de développement économique de la Ville.* »

AVIS DE MOTION (Règlement No 1202)

Avis de motion est donné par Monsieur Pierre Renaud qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement concernant l'utilisation de l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec

AVIS DE MOTION (Règlement No 1205)

Avis de motion est donné par Monsieur Pierre Renaud qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement visant à établir les peines attachées à la réglementation d'urbanisme

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre (4) personnes sont présentes et quelques questions et commentaires ont été émis concernant :

- Compteurs d'eau;
- Problèmes d'arbres coins des rues St-Patrice et Côté et St-Patrice et Rolland;
- Date d'installation des bollards rue des Érables
- Avenir de l'hôtel de ville et de l'édifice de l'ancienne caisse populaire

7739-040716 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 45.

Pierre Renaud
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe